

COMITE DU GERS



PETANQUE
JEU PROVENCAL
F.F.P.J.P.
REGION OCCITANIE

DEVENEZ

ARBITRE

DÉPARTEMENTAL

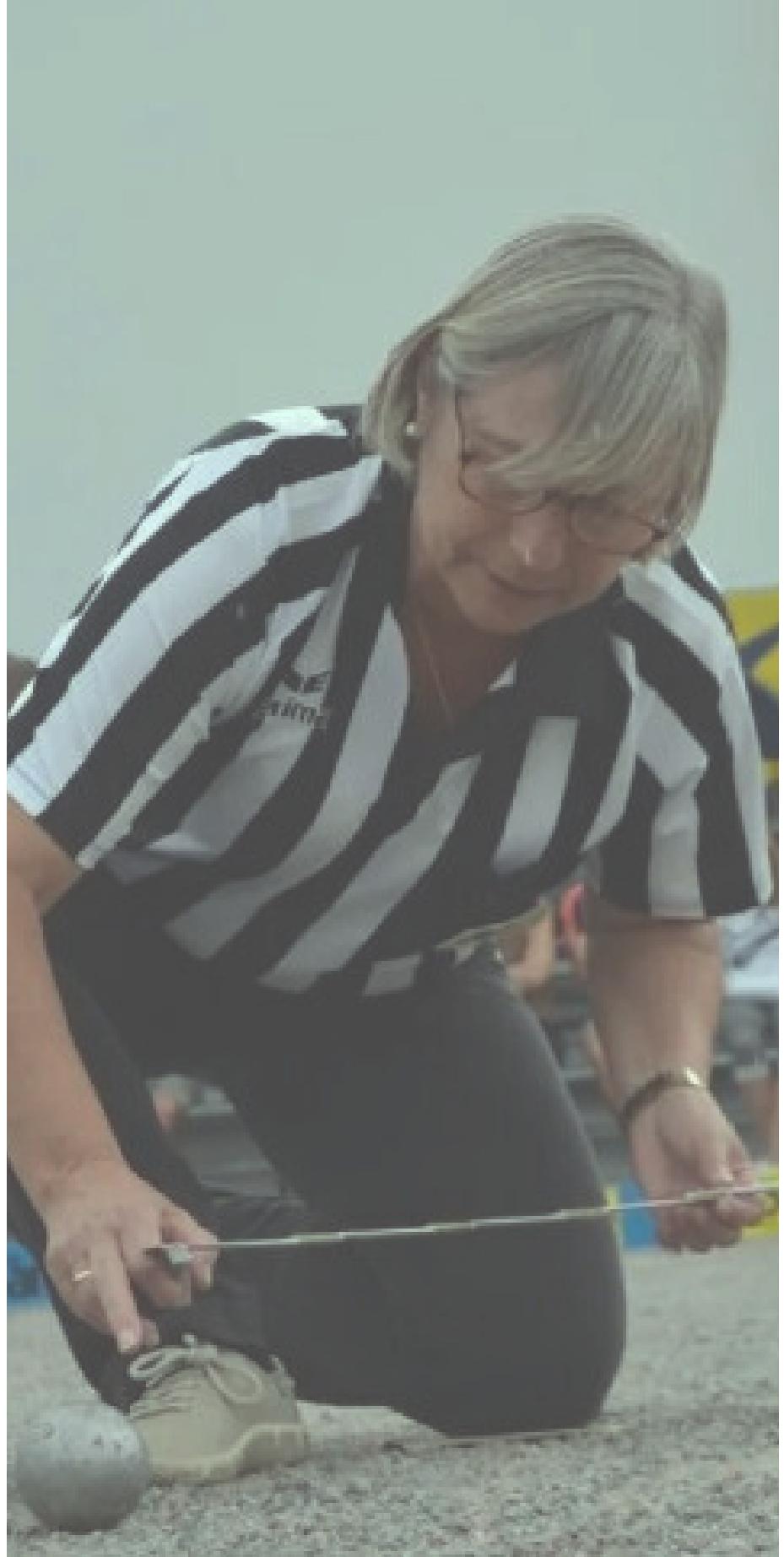
ÊTRE ARBITRE

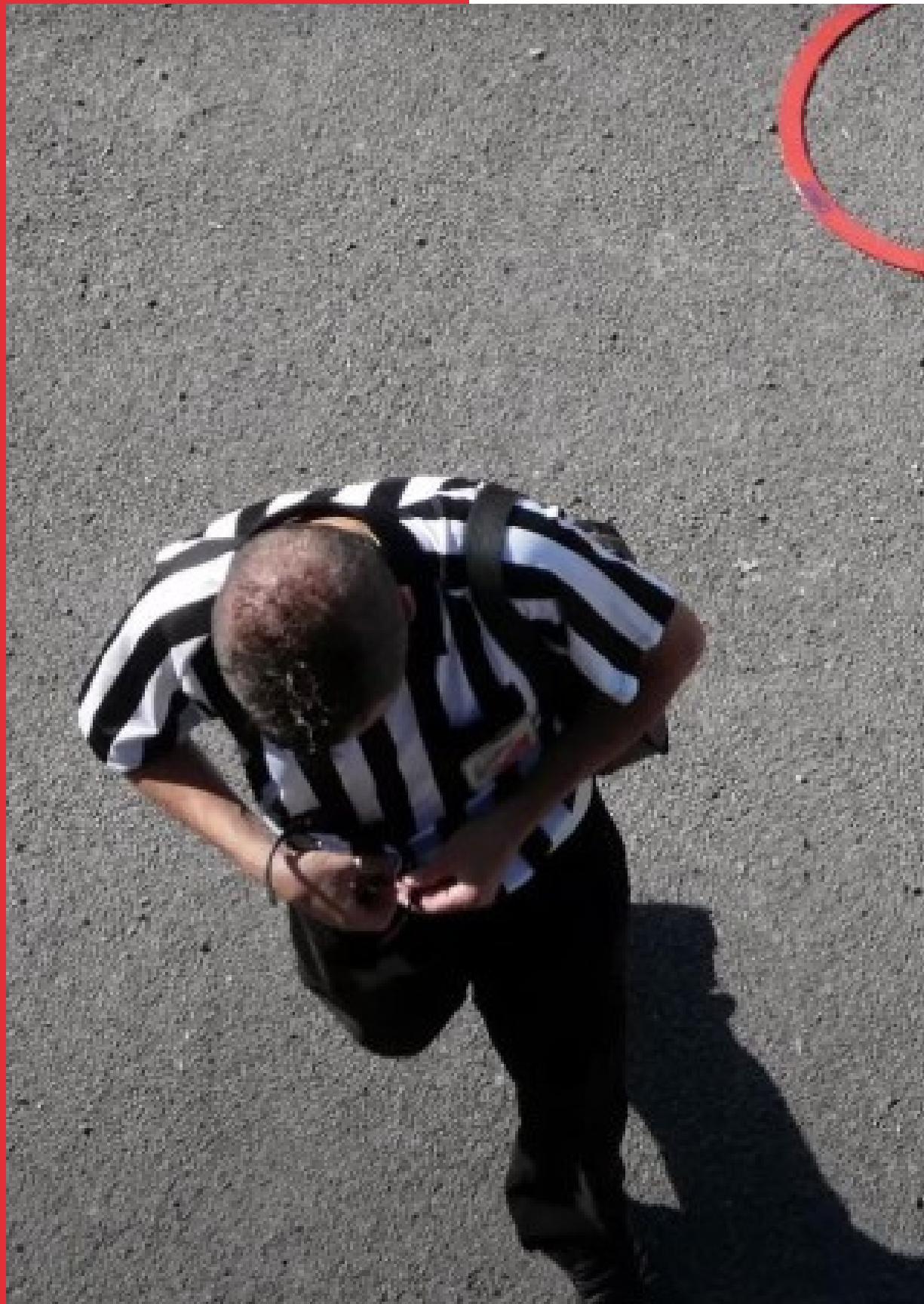
Je suis licencié(e) FFPJP et je souhaite m'investir et/ou répondre à la demande de mon club pour devenir arbitre.

COMMENT FAIRE ?

SUIVRE LA FORMATION

- **Une première journée de formation**
théorique le dimanche 11 janvier 2026 au siège du Comité à Auch
- **Une seconde journée de formation**
théorique et pratique le samedi 17 janvier 2026 au boulodrome d'Aignan
- **L'examen théorique** le dimanche 18 janvier 2026 au boulodrome d'Aignan
- **Effectuer 4 arbitrages** sous la tutelle d'un arbitre désigné par la commission d'arbitrage dans les 6 mois suivants la réussite à l'examen





**POUR POUVOIR ACCÉDER
À LA FORMATION**

CONDITIONS À REMPLIR :

- être licencié(e) FFPJP
- avoir 16 ans et plus
- être titulaire du module “Vie Fédérale - Vie Citoyenne”
- être titulaire d'un diplôme de secourisme

ACCÈS MODULE VIE FEDERALE - VIE CITOYENNE



FORMULAIRE D'INSCRIPTION



- Retourner le formulaire d'inscription ainsi que tous les documents nécessaires au secrétariat du comité avant le 22 décembre 2025

[Accès au formulaire](#)



DEVENIR ARBITRE DÉPARTEMENTAL

C'est bien plus qu'endosser un rôle officiel : c'est participer activement à la vie et à l'avenir de notre sport. Sans arbitres, pas de compétitions sereines, pas de rencontres équitables pas de passion partagée dans les meilleures conditions.

Nous avons besoin de femmes et d'hommes investis, motivés, prêts à faire vivre nos valeurs.

POURQUOI PAS VOUS ?

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

CONTACT

ARNAUD VACCARO

Président de la commission d'arbitrage



06 77 19 84 25



vacarnaud@hotmail.fr

COMITE DU GERS



PETANQUE
JEU PROVENCAL

F.F.P.J.P.

REGION OCCITANIE